

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

Spécialité

L'usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que son sujet comporte bien 9 pages numérotées de 1 à 9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse, ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.

Le sujet de spécialité sera traité sur une copie séparée.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

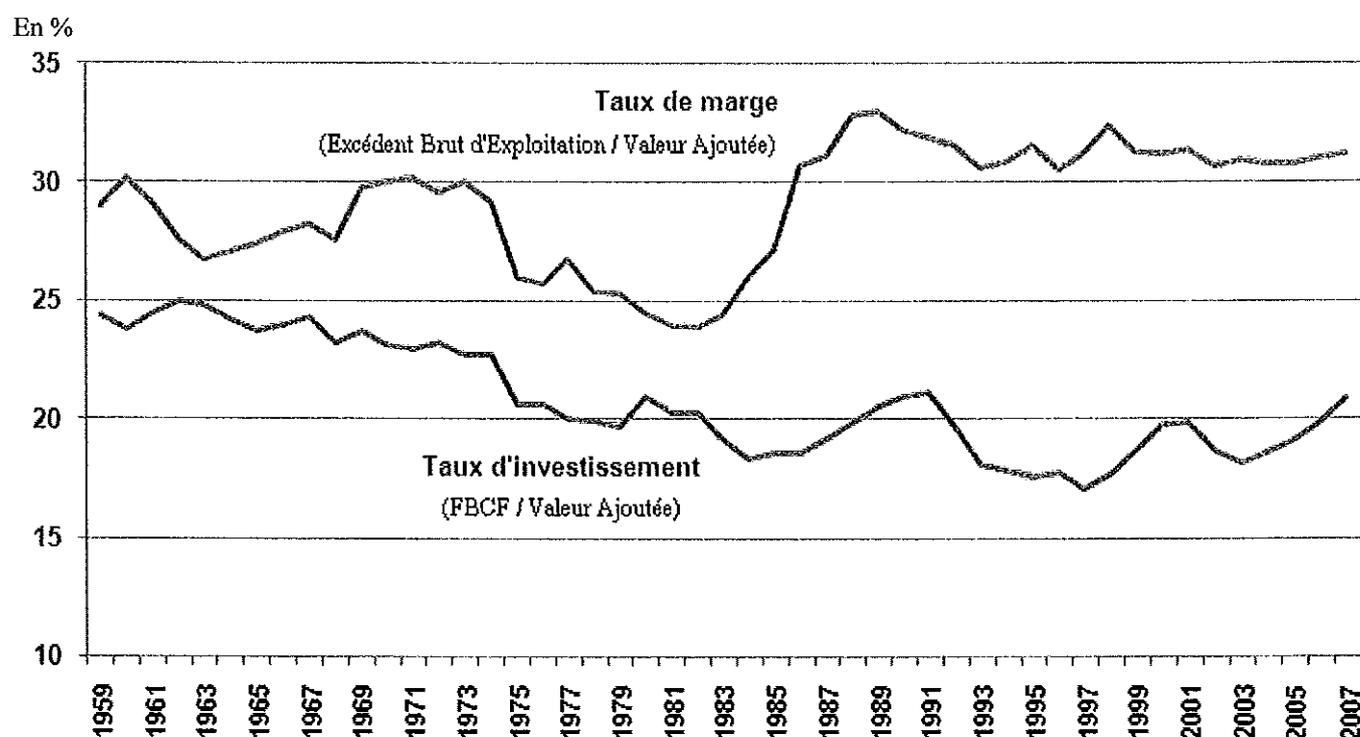
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La hausse de la rentabilité conduit-elle nécessairement à une reprise de l'investissement ?

DOCUMENT 1

Évolution du taux de marge et du taux d'investissement des sociétés non financières en France



Note : L'Excédent Brut d'Exploitation est la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur les produits, et augmentée des subventions sur les produits.

Source : INSEE, Comptes nationaux annuels, 2008.

DOCUMENT 2

La remontée du taux d'épargne des sociétés non financières est permise par la restauration globale de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) à son niveau d'avant le choc pétrolier. L'épargne fluctue entre 15 et 17.5% de la valeur ajoutée jusqu'à la fin des années 1990. Elle est à nouveau en baisse depuis 1999 et elle est redescendue en 2007 à 12.7% de la valeur ajoutée. Cette fois-ci, la baisse n'est plus imputable à la contraction de la marge des entreprises mais à la croissance des revenus distribués : en 2007, ils représentent 8% de la valeur ajoutée soit une part qui a plus que doublé depuis le point bas du milieu des années 1970.

On peut résumer comme suit la répartition de l'EBE pour 2007 : 40.6% va à l'autofinancement et 25.6% au propriétaire du capital ; 15% correspond à l'impôt sur les sociétés et un peu moins de 10% à parts égales pour les intérêts et les autres opérations.

Source : Jean-Philippe COTIS,
Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts des rémunérations en France,
INSEE, 2009.

DOCUMENT 3

Le financement sur fonds propres présente un double avantage pour l'entreprise : contrairement aux emprunts, il n'y a pas d'engagement de rémunération à verser ni de remboursement à prévoir à une échéance donnée. En outre, comme les créanciers récupèrent leurs fonds en priorité par rapport aux détenteurs du capital en cas de liquidation, l'existence du capital représente une garantie pour les créanciers.

Mais d'un point de vue financier, ce qui intéresse les détenteurs du capital, c'est ce que rapporte l'activité de l'entreprise par rapport aux fonds qu'ils ont engagés dans celle-ci. Ils sont sensibles à la rentabilité financière, c'est-à-dire à la partie de l'excédent d'exploitation qui leur revient rapportée aux fonds propres qu'ils ont apportés. Or, par un effet de levier, tout emprunt souscrit à un taux d'intérêt inférieur à la rentabilité économique élève cette rentabilité financière.

Source : Gilles JACOUD, *Le financement de l'économie*,
Cahiers Français n°331, Mars-Avril 2006.

DOCUMENT 4

Taux de croissance annuels moyens (en %) de la part des salaires et de la part du capital productif dans la valeur ajoutée (1981-2006)

	Evolution de la part des salaires	Evolution de la part du capital productif
Danemark	-0.39	-0.59
Allemagne	-0.60	-0.05
Espagne	-0.78	0.57
France	-0.58	0.14
Italie	-0.76	0.41
Pays-Bas	-0.75	-0.32
Portugal	-0.55	1.13
Royaume-Uni	-0.14	-0.65
Japon	-0.77	0.76
Etats-Unis	-0.27	-0.37

Lecture : Au Danemark, la part des salaires dans la valeur ajoutée a diminué de 0.39 % par an en moyenne entre 1981 et 2006 tandis que la part du capital productif dans la valeur ajoutée a diminué de 0.59% par an en moyenne pendant la même période.

Source : J. BOURDIN, Y. COLLIN, *La coordination des politiques économiques en Europe*,
Rapport du Sénat, avril 2009.

DOCUMENT 5

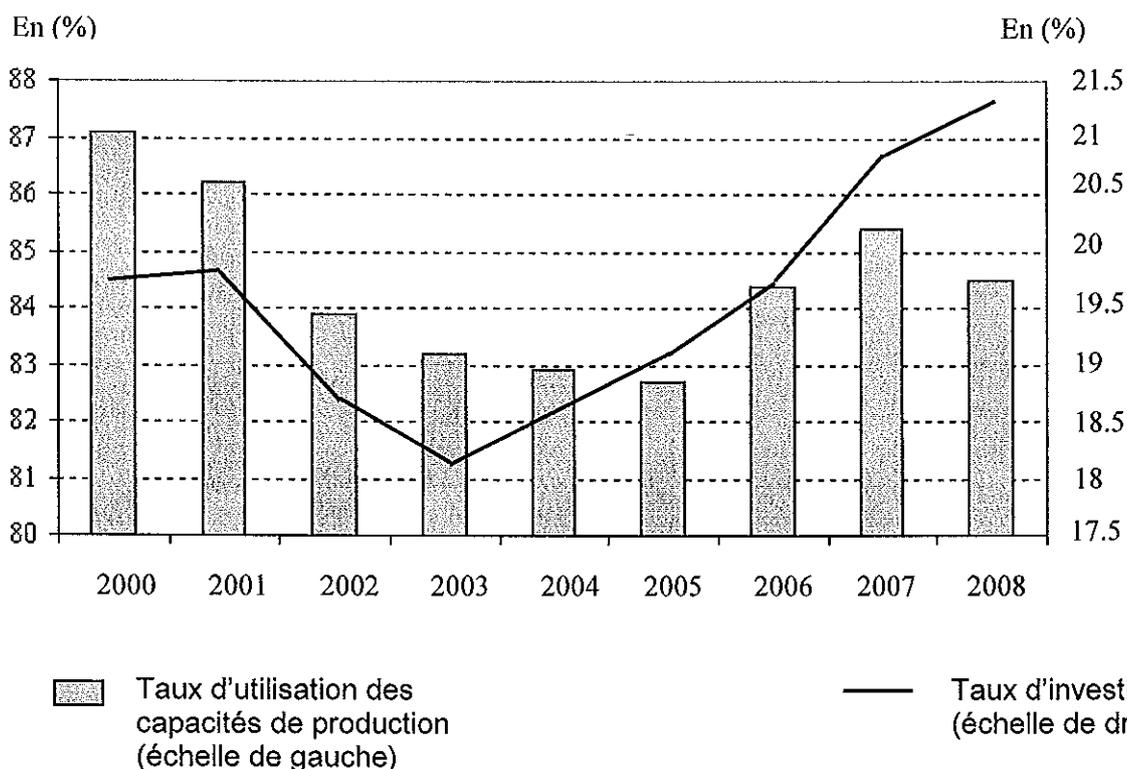
La caractéristique la plus frappante des comportements d'investissement des entreprises est leur forte hétérogénéité. Une des explications les plus souvent avancées tient compte de l'interaction forte entre la décision d'investissement d'une entreprise et les conditions auxquelles elle peut se financer, conditions qui dépendent étroitement de ses caractéristiques propres.

Pour les plus petites entreprises, le taux de marge et le taux d'intérêt ne jouent pas de la même façon sur l'investissement dans une période de croissance (ex : 1985-2000), où leur rôle est limité, et dans une période de récession (ex : 1990-1996), où leur influence est forte. D'une façon générale, le rôle de ces variables financières est d'autant plus fort que les entreprises sont petites : les plus petites entreprises sont donc plus touchées que les grandes par le resserrement de la politique monétaire car elles n'ont pas accès à d'autres modes de financement que le crédit bancaire.

Source : Jacques KERGUERIS, *Les déterminants de l'investissement*, Rapport du Sénat n°35, 2003.

DOCUMENT 6

Evolution du taux d'utilisation des capacités de production et du taux d'investissement des sociétés non financières en France



Source : INSEE, Comptes nationaux, base 2000.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à des connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE : (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Donnez la signification de la valeur entourée dans le tableau. **(Document 1)** (1 point)
- 2) Comparez la situation de la France avec celle de l'Italie d'une part, puis avec celle de la Suède d'autre part. **(Document 1)** (2 points)
- 3) Quels sont les moyens dont disposent les États pour réduire les inégalités ? **(Document 2)** (2 points)
- 4) Expliquez la phrase soulignée. **(Document 3)** (2 points)
- 5) En quoi la politique sociale du Royaume-Uni se distingue-t-elle de celle de la France ? **(Document 4)** (2 points)
- 6) Peut-on faire un lien entre le niveau des aides sociales (colonnes 1 et 2) et les performances du marché du travail (colonnes 3 et 4) ? **(Document 4)** (1 point)

II – QUESTION DE SYNTHÈSE : (sur 10 points)

Après avoir montré comment l'action publique en France permet de lutter contre les inégalités, vous analyserez les limites de cette action.

DOCUMENT 1

Protection sociale et inégalités dans quelques pays de l'Union Européenne

	Dépenses de protection sociale en % du PIB (2006)	Taux de pauvreté (au seuil de 60 % du revenu médian) avant transferts sociaux en 2007 (%)	Taux de pauvreté (au seuil de 60 % du revenu médian) après transferts sociaux en 2007 (%)	Rapport interquintile de revenu ¹ en 2007
France	31,1	26	13	3.8
Suède	30,7	28	11	3.4
Pays-Bas	29,3	21	10	4
Allemagne	28,7	25	15	5
Moyenne UE27	26,9	25	16	4.8
Italie	26,6	24	20	5.5
Royaume-Uni	26,4	30	19	5.5
Finlande	26,2	29	13	3.7
Hongrie	22,3	29	12	3.7
Espagne	20,9	24	20	5.3
Pologne	19,2	27	17	5.3
Rép. tchèque	18,7	20	10	3.5
Irlande	18,2	33	18	4.8
Roumanie	14,0	31	25	7.8

¹ Un quintile correspond à 20 % de la population. Le revenu correspond au revenu disponible brut.

Source : "Les dépenses de protection sociale en 2006", Communiqué de Presse du 2 juin 2009 et autres données disponibles sur <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>, EUROSTAT, 2009.

DOCUMENT 2

Les politiques de lutte contre les inégalités de revenu peuvent agir à deux niveaux : au moment de leur formation (les inégalités dites « primaires ») ou par la redistribution d'une partie des revenus perçus. Ce second aspect est le plus souvent mis en avant. En matière de réduction des inégalités, la structure des systèmes fiscaux compte au moins autant que le niveau des prélèvements. On peut prélever beaucoup, mais peu redistribuer. L'impôt qui contribue le plus à réduire les inégalités est l'impôt dit « progressif », parce que ses taux augmentent avec le niveau de l'assiette. La France se situe parmi les pays où cette forme d'imposition est la plus faible. (...)

L'impôt n'est pas le seul moyen de réduire les inégalités. La collectivité intervient aussi dans le jeu de la formation des revenus dits « primaires », avant impôts. Le législateur élabore en particulier le droit du travail. Les pouvoirs publics ne décident pas du niveau des salaires, mais ils fixent le salaire minimum (le Smic), un plancher sans lequel les disparités de revenus seraient beaucoup plus élevées. (...)

Au-delà du marché du travail, la collectivité garantit l'accès de tous (ou presque) à des services comme les routes, la sécurité, l'éducation ou la santé.

Source : Louis MAURIN, « Comment l'Etat peut réduire les inégalités », *Alternatives économiques*, hors-série n°61, 2e trimestre 2004.

DOCUMENT 3

Comment une discrimination pourrait-elle être positive ? L'idée consiste à mettre en place un droit dérogatoire au droit commun au profit de ceux qui souffrent de handicaps que l'égalité de droit ne suffit pas à surmonter. Reste que ce vocable déroute : il provient d'une mauvaise traduction d'*affirmative action*, nom donné aux programmes engagés par les autorités américaines au milieu des années 1960.(...)

L'*affirmative action* reste donc très controversée de l'autre côté de l'Atlantique. Les blancs appartenant aux classes moyennes sont de plus en plus nombreux à se dire floués par cette politique et à entreprendre des actions judiciaires pour obtenir réparation, considérant que toute discrimination « positive » pour les uns est « négative » pour les autres. Recruter un salarié dont la qualification est moins élevée que celle d'un autre candidat parce qu'il appartient à un groupe « défavorisé », alors que le second peut provenir d'une famille d'immigrés européens semble parfaitement contradictoire avec l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Dans les faits, l'ensemble de ces mesures a indéniablement permis d'accélérer la mobilité ascendante d'une partie de la population, notamment de la communauté afro-américaine.

Source : E. KESLASSY et M. VERON, *Tous égaux ! Sauf... Les discriminations : un état des lieux*, Éditions Le Cavalier Bleu, 2006.

DOCUMENT 4

Prestations sociales et marché du travail

	Pourcentage du salaire couvert par les allocations chômage ¹ (%, 2007)	Prestations sociales par habitant en PPA ² exprimées en % du PIB/hab PPA (2006)	Taux de chômage (%, 2008)	Taux d'emploi des 15-64 ans ³ (%, 2008)
Royaume-Uni	12.1	25.5	5.4	72.7
Allemagne	23.7	27.0	7.6	70.2
Italie	31.7	25.5	6.8	58.7
Suède	32.4	30.7	6.2	75.7
Pays-Bas	33.9	27.6	3	76.1
Finlande	34.1	25.8	6.3	71.9
Espagne	35.9	20.5	11.4	65.3
Irlande	37.2	15.8	5.3	68.1
France	39	29.8	7.4	64.6

¹Note de lecture : un chômeur au Royaume-Uni qui vient de perdre son emploi perçoit une allocation chômage qui couvre en moyenne 12,1 % de son dernier salaire.

²La Parité Pouvoir d'Achat (PPA) est un taux de conversion entre monnaies qui permet d'éliminer l'effet des différences de niveau des prix entre pays.

³ Taux d'emploi = (Population active occupée des 15-64 ans / Population des 15-64 ans) x 100.

Sources : *Employment Outlook*, www.oecd.org, OCDE, 2009. *Comptes nationaux et conditions de vie et bien-être*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>, EUROSTAT, 2009.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

Égalisation des conditions et démocratie

DOCUMENT 1

Presque toutes les révolutions qui ont changé la face des peuples ont été faites pour consacrer ou pour détruire l'égalité. Écartez les causes secondaires qui ont produit les grandes agitations des hommes, vous en arriverez presque toujours à l'inégalité. Ce sont les pauvres qui ont voulu ravir les biens des riches, ou les riches qui ont essayé d'enchaîner les pauvres. Si donc vous pouvez fonder un état de société où chacun ait quelque chose à garder et peu à prendre, vous aurez beaucoup fait pour la paix du monde.

Je n'ignore pas que, chez un grand peuple démocratique, il se rencontre toujours des citoyens très pauvres et des citoyens très riches; mais les pauvres, au lieu d'y former l'immense majorité de la nation comme cela arrive toujours dans les sociétés aristocratiques, sont en petit nombre, et la loi ne les a pas attachés les uns aux autres par les liens d'une misère irrémédiable et héréditaire.

Source : Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*,
Tome 2, Garnier-Flammarion, 1981, [1^{ère} édition 1835].

DOCUMENT 2

Les nouveaux grands patrons, nés dans une famille pauvre, modeste ou de condition petite bourgeoise, semblent tout devoir à leurs propres mérites, en tout cas ils présentent ainsi les raisons de leur trajectoire exceptionnelle. En réalité, bien souvent, leur réussite économique s'enracine aussi dans l'histoire familiale. Il y a parfois des artisans, des commerçants, de petits entrepreneurs parmi les ascendants. Il peut s'agir aussi de familles encore plus modestes avec des ouvriers et des paysans dans les ascendants les plus directs. Il est des patrons qui sont issus de familles de salariés, d'enseignants ou de fonctionnaires. Mais même dans ces cas on peut trouver dans l'histoire familiale des facteurs au principe de la réussite.

Source : Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT,
Les nouveaux entrepreneurs et la naissance de leur vocation, Innovations,
De Boeck Université, n°13, 2001. Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-innovations-2001-1-page-9.htm>

QUESTIONS

1. À partir de vos connaissances et du **document 1**, vous exposerez le processus d'égalisation des conditions dans les sociétés démocratiques. (9 points)
2. Expliquez la phrase soulignée du **document 1**. (6 points)
3. En vous aidant du **document 2**, vous discuterez de l'actualité de la thèse de Tocqueville développée dans le second paragraphe du **document 1**. (5 points)

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Progrès technique et évolution économique

DOCUMENT

Nous avons vu que le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite. C'est à ce genre d'activités que l'on doit primordialement attribuer la responsabilité des « prospérités » récurrentes qui révolutionnent l'organisme économique, ainsi que des « récessions » non moins récurrentes qui tiennent au déséquilibre causé par le choc des méthodes ou produits nouveaux. La mise en œuvre de telles innovations est difficile¹ et constitue une fonction économique distincte, en premier lieu parce qu'elles se détachent des besognes de routine familières à quiconque et, en deuxième lieu, parce que le milieu économique y résiste par des moyens divers. Pour agir avec confiance au delà de la zone délimitée par les balises familières et pour surmonter ces résistances du milieu, des aptitudes sont nécessaires qui n'existent que chez une faible fraction de la population et qui caractérise à la fois le type d'entrepreneur. Cette fonction ne consiste essentiellement à inventer un objet ou à créer des conditions exploitées par l'entreprise, mais bien à aboutir à des réalisations. Or cette fonction sociale est, dès à présent, en voie de perdre son importance et elle est destinée à en perdre de plus en plus et à une vitesse accélérée dans l'avenir, ceci même si le régime économique lui-même, dont l'initiative des entrepreneurs a été le moteur initial, continuait à fonctionner sans perturbations. En effet, d'une part, il est beaucoup plus facile désormais que ce n'était le cas dans le passé, d'accomplir des tâches étrangères à la routine familière, car l'innovation elle-même est en voie d'être ramenée à une routine. Le progrès technique devient toujours davantage l'affaire d'équipes de spécialistes entraînés qui travaillent sur commande et dont les méthodes leur permettent de prévoir les résultats pratiques de leurs recherches ; au romantisme des aventures commerciales d'antan succède rapidement le prosaïsme, en notre temps où il est devenu possible de soumettre à un calcul strict tant de choses qui naguère devaient être entrevues dans un éclair d'intuition géniale. D'autre part, la personnalité et la force de volonté doivent nécessairement peser moins lourd dans des milieux qui se sont habitués au changement économique, spécialement caractérisé par un flux incessant de nouveaux biens de consommation et de production, et qui, loin d'y résister, l'accueillent tout naturellement.

¹ *Difficile* : qui entraîne des difficultés.

Source : Joseph Aloïs SCHUMPETER,
Capitalisme, socialisme et démocratie, Bibliothèque historique Payot, 1990, [première édition 1942].

QUESTIONS :

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous mettrez en évidence le rôle de l'entrepreneur dans le système capitaliste. (8 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le **document**. (6 points)
- 3) À l'aide d'un exemple de votre choix, vous nuancerez le pessimisme de l'auteur concernant l'évolution de la fonction d'entrepreneur. (6 points)